CIRCULAIRE N° 1421

DU 03/04/2006

Objet : Bourse pour un programme d'immersion d'une année

scolaire à l'étranger, à l'intention des élèves des classes

terminales de l'enseignement secondaire.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Secondaire

Période : Année scolaire 2005-2006

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés;
- Aux chefs d'établissement d'enseignement de promotion sociale secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française;

Pour information:

- Aux Organisations syndicales;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement de promotion sociale;

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de

promotion sociale

Signataire(s): Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Nombre de pages : 5.

Mots-clés: Bourse – immersion - une année scolaire à l'étranger.

Madame, Monsieur,

Je vous saurais gré de communiquer les informations jointes en annexe aux élèves des classes terminales de l'enseignement général, technique et artistique de transition, technique et artistique de qualification, professionnel et des septièmes années, ainsi que de l'enseignement en alternance de votre établissement.

Elles concernent un programme d'immersion d'une année scolaire à l'étranger, organisé conjointement par la Région wallonne, dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir Wallon et par la COCOF, à l'intention des élèves francophones domiciliés en Région wallonne et Région bruxelloise, ayant terminé avec fruit l'enseignement secondaire.

Des informations complémentaires, ainsi que des affiches et des brochures vous parviendront après les vacances de Pâques.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie ARENA

Cher étudiant, Chère étudiante,

Vous êtes actuellement en classe terminale de l'enseignement secondaire et vous vous préparez à entrer dans l'enseignement supérieur ou dans la vie professionnelle.

Vous n'ignorez pas que la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères constituera un atout supplémentaire, voire indispensable lors de la recherche d'un emploi.

La Région wallonne, dans le cadre des Actions prioritaires pour l'Avenir wallon et la COCOF octroient conjointement des bourses pour séjours linguistiques à l'intention des élèves.

Vous aurez ainsi la possibilité de suivre pendant une année entière une classe terminale dans un pays ou une Communauté où l'on pratique le néerlandais, l'allemand ou l'anglais.

Pour bénéficier d'une bourse, il suffit d'avoir terminé avec fruit l'enseignement secondaire en Communauté française, d'être domicilié en Région wallonne ou Région bruxelloise et de s'engager à suivre une année scolaire complète dans un établissement reconnu de la Communauté flamande ou des Pays-Bas, pour le néerlandais, du Royaume-Uni ou d'Irlande, pour l'anglais et d'Allemagne ou d'Autriche pour l'allemand.

Des brochures d'information parviendront dans les écoles après les vacances de Pâques.

Marie ARENA